

SEPAL
Monsieur le président de la commission d'enquête
Immeuble Porte Sud
4, rue des Cuirassiers
69003 LYON

Communay le 9 mars 2017

Objet : Avis sur le projet de modification du SCOT de l'agglomération lyonnaise

Monsieur le Président,

Notre association le FER Autrement s'implique depuis plus de 15 ans dans le dossier du contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL), plus particulièrement dans sa partie sud. Nos adhérents habitent tous dans la Communauté de Communes des Pays de l'Ozon (CCPO) ainsi qu'à Solaize et Chasse sur Rhône, communes de l'Agglomération lyonnaise.

Avec la fédération FRACTURE et le collectif d'élus PARFER nous mettons tout notre poids dans ce dossier pour qu'il évite les zones à forte densité de population, qu'il n'obère pas les possibilités de développement de TER sur l'agglomération, qu'il limite la destruction d'espaces agricoles et qu'il soit réalisé en totalité pour être réellement concurrentiel de la route.

Récemment, notre association a modifié ses statuts afin de pouvoir s'impliquer également dans les projets de contournements routiers de l'agglomération lyonnaise.

C'est donc à double titre que nous voulons exprimer par la présente notre position sur le projet de révision du SCOT.

A propos du CFAL

Le projet est mentionné dans deux documents relatifs au développement de l'agglomération lyonnaise : la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) d'une part, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) objet de l'enquête publique, d'autre part.

Le projet de modification du SCOT intègre, entre autres documents, la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA).

Concernant le CFAL la version de 2006 de la DTA indiquait seulement que « les études du tronçon sud [étaient] lancées... » (page 40). En 2009 une décision ministérielle sélectionnait le fuseau « Plaine d'Heyrieux-Sibelin Nord » ; en 2014 une consultation sur les options de tracés à l'intérieur de ce fuseau était lancée. En avril 2016, une décision ministérielle est venue confirmée la poursuite des études au sein du fuseau « Plaine d'Heyrieux-Sibelin Nord ».

Or dans sa révision de 2015, la DTA n'intègre pas précisément ce tracé impactant pourtant fortement les territoires traversés. Seule la révision de la page 55 relative au territoire de Saint Exupéry fait mention de la consultation de 2014 sans autre précision, le CFAL sud apparaissant en pointillés sur la carte de la page 56.

La DTA n'est donc pas en cohérence avec les évolutions du projet CFAL alors qu'il s'agit d'un document dit de « rang supérieur » par rapport au SCOT.

Le SCOT lui-même n'est donc pas à jour alors qu'il fait précisément l'objet d'une modification.

Par ailleurs il est clairement indiqué (page 23) dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : « afin que cette infrastructure ne constitue pas une coupure dans le sud-est de l'agglomération, ne génère pas de nuisances et de risques pour ses habitants, et ne porte pas atteinte à l'économie agricole du secteur, elle devrait être enterrée sur l'ensemble de sa partie sud. »

Or pour cette partie Sud, le projet de SNCF-Réseau tel que présenté à la consultation de 2014 n'est enterré qu'à environ 40% de sa longueur. La description de cette portion du projet n'est donc pas conforme dans le document modifié soumis à enquête publique.

A propos du contournement routier

L'état vient de prononcer le déclassement en boulevard urbain des portions d'autoroutes A6 et A7 traversant Lyon. Ce déclassement est supposé reporter le trafic de transit sur l'extérieur de l'agglomération. Certains décideurs insistent pour que ce report s'effectue par une infrastructure à l'est, à savoir le Contournement Est de Lyon (CEL).

Ceci est en complète contradiction avec la DTA et le SCOT qui mentionnent uniquement la réalisation d'un contournement routier de l'Agglomération lyonnaise par l'Ouest (COL) et la réalisation du Tronçon Ouest Périphériques (TOP) baptisé depuis Anneau des Sciences.

Là encore, le document soumis à enquête publique ne présente donc pas la version actuelle des projets en cours d'étude ce qui nuit directement à la qualité des contributions des Personnes Publiques Associées, des associations, des riverains, des usagers.

Nous demandons que la DTA et le SCOT de l'agglomération lyonnaise soient révisés et tiennent compte de l'évolution des dossiers de contournement en cours afin que l'enquête publique porte sur la situation actuelle (comme cela a été fait sur l'état des lieux environnemental) et non pas sur celle de 2010.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

L'équipe du Fer Autrement